

CHEMTRADE LOGISTICS INCOME FUND

RAPPORT DE GESTION

POUR LE TRIMESTRE ET LA PÉRIODE DE NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

Les informations contenues dans le présent rapport de gestion visent à aider le lecteur à comprendre et à évaluer les tendances et les changements importants relatifs aux résultats d'exploitation et à la situation financière de Chemtrade Logistics Income Fund (le « Fonds »). Dans le présent rapport de gestion, le terme « Chemtrade » désigne le Fonds et ses filiales consolidées, et les termes « nous », « notre » et « nos » désignent aussi Chemtrade. Le présent rapport de gestion doit être lu à la lumière des états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Chemtrade pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, des états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et du rapport de gestion annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les états financiers de Chemtrade sont établis selon les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). La monnaie de présentation de Chemtrade est le dollar canadien. Dans le présent rapport de gestion, les montants par part sont calculés en fonction du nombre moyen pondéré de parts du Fonds qui sont en circulation pour la période en cause, sauf indication contraire.

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés contenus dans le présent rapport de gestion peuvent constituer des énoncés prospectifs au sens de certaines lois sur les valeurs mobilières, y compris de la *Loi sur les valeurs mobilières* de l'Ontario. Les énoncés prospectifs se reconnaissent généralement à l'emploi de mots tels que « anticipe », « continue », « estime », « s'attend à », « projette », « entend », « peut », « fera », « prévoit », « planifie », « devrait », « croit » ou d'autres termes analogues. Plus précisément, les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion renferment des énoncés relatifs à certaines prévisions visant : les dépenses d'investissement; la possibilité pour Chemtrade d'utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; la qualification fiscale des distributions planifiées; les sources, l'affectation et la suffisance des flux de trésorerie; le montant de la rémunération incitative à long terme; le calendrier de la fermeture prévue de l'installation de Fibrant et l'incidence de cette fermeture sur Chemtrade; la capacité de renouveler des contrats à long terme avec Canfor; l'incidence des variations des cours de change; l'efficacité de notre modèle d'affaires; la durabilité du taux de distribution du Fonds et la capacité de Chemtrade de réduire ses niveaux d'endettement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion décrivent les attentes de Chemtrade à la date du rapport. De tels énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs. Pour cette raison, les résultats ou les événements réels pourraient différer considérablement de ceux anticipés au moment de l'établissement des énoncés prospectifs, en raison, notamment, des risques et incertitudes décrits à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle du Fonds et à la rubrique « **Risques et incertitudes** » présentée ci-après.

Bien que Chemtrade estime que les attentes exprimées dans les énoncés prospectifs et les hypothèses sur lesquelles ils reposent sont raisonnables, il ne peut garantir que les résultats réels seront conformes à ces énoncés et invite donc le lecteur à ne pas s'y fier indûment. À l'égard des énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion, Chemtrade a formulé les hypothèses suivantes : les activités de Chemtrade ne seront troublées par aucune perturbation majeure (interruption de travail, rupture d'approvisionnement, panne d'électricité, interruption des services de transport, dommages matériels ou autres); Chemtrade pourra obtenir, en temps opportun et à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés, les produits, les matières premières, le matériel, le transport, ainsi que les services et

fournitures nécessaires à la poursuite de ses activités; Chemtrade recevra les autorisations réglementaires obligatoires dans les délais prévus; les charges auxquelles s'expose Chemtrade pour se conformer à la réglementation et aux normes environnementales seront maintenues à des prix proches des niveaux actuels ou anticipés; Chemtrade pourra utiliser les pertes fiscales et les attributs fiscaux; Chemtrade sera en mesure d'obtenir du financement à des conditions acceptables; les cours de change et les taux d'intérêt demeureront à des niveaux proches des niveaux actuels ou anticipés; ainsi que la performance économique mondiale.

Chemtrade n'a ni l'intention ni l'obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs même si de nouveaux renseignements deviennent disponibles, par suite d'événements futurs ou pour quelque autre motif que ce soit. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport de gestion sont intégralement et expressément visés par cette mise en garde.

Faits récents

Offre visant l'acquisition de Canexus

Le 4 octobre 2016, une filiale en propriété exclusive indirecte du Fonds a initié une offre visant l'acquisition de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de Canexus Corporation (« Canexus »), et des droits dont elles sont assorties qui ont été émis aux termes du régime de droits des actionnaires de Canexus, pour une contrepartie en espèces de 1,50 \$ par action ordinaire (l'« offre »). L'offre représente une prime de 21 % du cours de clôture des actions ordinaires de Canexus à la TSX le 13 septembre 2016 (dernier jour de bourse avant l'annonce publique par Chemtrade de son offre initiale au conseil d'administration de Canexus). Chemtrade a présenté l'offre directement aux actionnaires après que le conseil d'administration de Canexus ait refusé de manière répétitive d'engager toute discussion constructive à l'égard d'une possible transaction de maximisation de la valeur. L'offre demeurera ouverte jusqu'à 17 h (heure des Rocheuses) le 18 janvier 2017, à moins d'une prolongation, d'une accélération ou d'un retrait de Chemtrade conformément aux modalités de l'offre. On peut se procurer des exemplaires de l'offre, de la circulaire d'offre publique d'achat et des documents y afférents, de même qu'une présentation du sommaire des avantages de l'offre sur les sites www.sedar.com et www.canexusoffer.com.

Émission de débentures subordonnées non garanties convertibles

Le 2 septembre 2016, Chemtrade a conclu une entente avec un consortium de preneurs fermes en vue de l'émission de débentures subordonnées non garanties convertibles (les « débentures ») d'un montant en principal de 125,0 millions de dollars. Tel qu'il est permis aux termes des dispositions de l'entente d'émission des débentures, les preneurs fermes ont acheté un montant en principal additionnel de 18,8 millions de dollars de débentures, faisant augmenter à 143,8 millions de dollars le total du produit brut de l'appel public à l'épargne. Les coûts de transaction engagés par Chemtrade relativement à l'émission s'élèvent à 6,4 millions de dollars, montant qui tient compte de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais liés au placement. Le produit net de l'émission a été utilisé pour rembourser la dette à long terme.

Le remboursement de la dette à long terme au moyen du produit de l'émission des débentures a donné lieu à une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars, qui a été comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives de l'état du résultat global. Les coûts d'émission de titres d'emprunt précédemment différés de 0,7 million de dollars liés au remboursement de la dette ont été comptabilisés dans les charges financières de l'état du résultat global.

Points saillants financiers

Les points saillants financiers qui suivent sont présentés conformément aux IFRS.

<i>(en milliers de dollars, sauf les montants par part)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits	308 257 \$	364 420 \$	948 541 \$	1 029 217 \$
(Perte nette) bénéfice net ¹⁾	(14 975) \$	18 460 \$	(3 756) \$	32 493 \$
(Perte nette) bénéfice net par part ¹⁾	(0,22) \$	0,27 \$	(0,05) \$	0,47 \$
(Perte nette) bénéfice net par part – dilué(e) ¹⁾	(0,22) \$	0,09 \$	(0,05) \$	0,37 \$
Total des actifs	2 172 918 \$	2 470 023 \$	2 172 918 \$	2 470 023 \$
Tranche courante de la dette à long terme	3 588 \$	3 336 \$	3 588 \$	3 336 \$
Dette à long terme	456 023 \$	617 752 \$	456 023 \$	617 752 \$
Débiteures subordonnées non garanties convertibles	391 978 \$	241 671 \$	391 978 \$	241 671 \$
BAIIA ajusté ^{1) 2)}	41 663 \$	68 508 \$	155 096 \$	185 280 \$
BAIIA ajusté par part ^{1) 2) 3)}	0,60 \$	0,99 \$	2,25 \$	2,69 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	67 488 \$	67 247 \$	103 219 \$	92 957 \$
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par part ³⁾	0,98 \$	0,97 \$	1,49 \$	1,35 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation ^{1) 2)}	27 470 \$	57 664 \$	118 161 \$	150 052 \$
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation par part ^{1) 2) 3)}	0,40 \$	0,84 \$	1,71 \$	2,18 \$
Liquidités distribuables après l'investissement de maintien ^{1) 2)}	15 956 \$	45 103 \$	93 088 \$	125 577 \$
Liquidités distribuables après l'investissement de maintien par part ^{1) 2) 3)}	0,23 \$	0,65 \$	1,35 \$	1,82 \$
Distributions déclarées	20 730 \$	20 716 \$	62 172 \$	61 979 \$
Distributions déclarées par part ⁴⁾	0,30 \$	0,30 \$	0,90 \$	0,90 \$
Distributions payées	20 724 \$	20 714 \$	62 166 \$	61 921 \$
Distributions payées par part ⁴⁾	0,30 \$	0,30 \$	0,90 \$	0,90 \$

1) Les résultats comprennent un montant de 20 288 \$ ou 0,29 \$ par part en perte de change réalisée comptabilisée sur le remboursement de la dette à long terme au moyen du produit du placement des débiteures au cours du troisième trimestre de 2016. Se reporter à la rubrique **Faits récents**.

2) Se reporter à la rubrique **Mesures non conformes aux IFRS**

3) Fondés sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation pour la période :

	69 088 131	69 046 170	69 076 285	68 810 049
--	------------	------------	------------	------------

4) En fonction du nombre réel de parts en circulation à la date de clôture des registres.

Mesures non conformes aux IFRS

BAIIA et BAIIA ajusté

Selon la définition établie par la direction, le BAIIA désigne le bénéfice net avant toute déduction au titre des charges financières nettes, de l'impôt et des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles. Le BAIIA ajusté ne tient pas compte des autres charges hors trésorerie telles que la perte ou le profit sur la sortie et la dépréciation d'actifs et la perte ou le profit de change latent. De nombreux investisseurs et analystes se servent du BAIIA et du BAIIA ajusté pour comparer la capacité de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation des

organisations. La direction est d'avis que le BAIIA ajusté (ainsi qu'il est défini) constitue une mesure indirecte des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, et est donc un important indicateur du succès de toute entreprise. Le BAIIA ajusté n'est pas destiné à représenter les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation ou les résultats d'exploitation établis conformément aux IFRS ni les liquidités disponibles pour distribution.

Le BAIIA et le BAIIA ajusté ne sont pas des mesures reconnues en vertu des IFRS. La méthode de calcul du BAIIA et du BAIIA ajusté par Chemtrade peut différer des méthodes qu'utilisent d'autres fiducies de revenu ou sociétés et pourrait donc ne pas se prêter à la comparaison avec des mesures similaires présentées par d'autres organisations. Le BAIIA et le BAIIA ajusté se rapprochent du bénéfice net comme suit :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
(Perte nette) bénéfice net	(14 975) \$	18 460 \$	(3 756) \$	32 493 \$
Ajouter :				
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	36 696	37 523	112 631	110 638
Charges financières nettes (produits financiers nets)	26 815	(2 231)	49 908	22 890
(Recouvrement) charge d'impôt	(9 358)	1 704	(50 069)	(2 997)
BAIIA	39 178	55 456	108 714	163 024
Ajouter :				
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	—	—	3 143	—
(Profit) perte sur la sortie et la dépréciation d'actifs	(33)	(271)	55 783	(674)
Perte de change latente (profit de change latent)	2 518	13 323	(12 544)	22 930
BAIIA ajusté	41 663 \$	68 508 \$	155 096 \$	185 280 \$

Flux de trésorerie

Le tableau qui suit est tiré des tableaux consolidés des flux de trésorerie et doit être lu parallèlement à ceux-ci. La direction croit que ces informations supplémentaires procurent des renseignements utiles sur les flux de trésorerie de Chemtrade, y compris sur le montant de trésorerie disponible pour distribution aux porteurs de parts, pour le remboursement de la dette et pour d'autres activités d'investissement. Certains totaux partiels présentés dans le tableau des flux de trésorerie ci-après, tels que les « flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation », les « liquidités distribuables après l'investissement de maintien » et les « liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement », ne sont pas définis en vertu des IFRS. La direction utilise ces totaux partiels pour mesurer la performance interne ainsi que pour suppléer aux tableaux consolidés des flux de trésorerie. Les investisseurs sont priés de noter que ces mesures ne doivent pas être interprétées comme des moyens de rechange à l'emploi du bénéfice net pour mesurer la rentabilité ni comme un instrument de rechange aux tableaux consolidés des flux de trésorerie établis selon les IFRS. En outre, la méthode qu'utilise Chemtrade pour calculer chaque mesure pourrait ne pas être comparable aux calculs comportant la même description dont se servent d'autres fiducies de revenu ou sociétés.

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	67 488 \$	67 247 \$	103 219 \$	92 957 \$
Ajouter :				
Variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement et des autres éléments hors trésorerie	(40 018)	(9 583)	14 942	57 095
Flux de trésorerie ajustés liés aux activités d'exploitation	27 470	57 664	118 161	150 052
Moins :				
Investissement de maintien	11 514	12 561	25 073	24 475
Liquidités distribuables après l'investissement de maintien	15 956	45 103	93 088	125 577
Moins :				
Dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien ¹⁾	2 684	902	7 106	6 379
Liquidités distribuables après la totalité des dépenses d'investissement	13 272 \$	44 201 \$	85 982 \$	119 198 \$

¹⁾ Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, sont : a) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe, b) considérées comme des dépenses qui accroissent la capacité d'exploitation de Chemtrade, c) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement considérées comme non récurrentes ou d) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Résultats d'exploitation consolidés

Les produits consolidés du troisième trimestre de 2016 se sont élevés à 308,3 millions de dollars, en baisse de 56,2 millions de dollars comparativement aux produits du troisième trimestre de 2015. Depuis le début de l'exercice 2016, les produits se sont établis à 948,5 millions de dollars, en baisse de 80,7 millions de dollars par rapport aux produits comptabilisés pour la période correspondante de 2015. La baisse des produits est essentiellement attribuable au recul du volume des ventes d'acide sulfurique dans le secteur de l'exploitation internationale et à la baisse des prix de vente pour l'acide sulfurique et le soufre dans les secteurs des PSPCP et de l'exploitation internationale.

Le BAIIA ajusté de Chemtrade pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016 a respectivement reculé de 26,8 millions de dollars et de 30,2 millions de dollars en regard du BAIIA ajusté des périodes correspondantes de 2015. Cette baisse s'explique principalement par une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars constatée au troisième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique **Faits récents**). De plus, au cours du troisième trimestre de 2015, un profit de 4,1 millions de dollars a été réalisé sur le règlement d'un litige associé à l'acquisition de Marsulex en 2011. Depuis le début de l'exercice 2016, le recul du BAIIA ajusté par rapport à celui de la période correspondante de 2015 est aussi attribuable au resserrement des marges relatives à l'acide sulfurique des secteurs des PSPCP et de l'exploitation internationale, atténué en partie par l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain. La force du dollar américain a eu une incidence favorable sur le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2016 d'environ 6,1 millions de dollars.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, le bénéfice net a diminué de 33,4 millions de dollars et de 36,2 millions de dollars, respectivement, en regard du bénéfice net des périodes correspondantes de 2015. La hausse des charges financières nettes pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016 par rapport aux mêmes périodes en 2015, s'explique surtout par les ajustements de la juste valeur des débetures et les coûts de transaction de 6,4 millions de dollars liés à l'émission des débetures au cours du troisième trimestre de 2016. La hausse des charges financières nettes au cours du troisième trimestre de 2016 par rapport à la même période en 2015 a été contrebalancée en partie par des pertes de changes latentes moins élevées, de même que par un recouvrement d'impôt au cours du troisième trimestre de 2016 comparativement à une charge au cours du troisième trimestre de 2015. Les neuf premiers mois de 2016 incluent une perte sur la dépréciation d'actifs de 55,7 millions de dollars et une dépréciation d'immobilisations incorporelles de 3,1 millions de dollars (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »), qui ont été contrebalancées en partie par un recouvrement d'impôt. Ces éléments ont été contrebalancés partiellement par un profit de change latent qui a été comptabilisé au cours des neuf premiers mois de 2016, comparativement à une perte de change latente au cours des neuf premiers mois de 2015.

Résultats d'exploitation par secteur d'activité

PSPCP

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits	146 412 \$	172 406 \$	450 576 \$	491 625 \$
BAlIA ajusté	39 710	38 579	114 365	116 965
Dépréciation d'immobilisations incorporelles	—	—	(3 143)	—
Profit (perte) sur la sortie et la dépréciation d'actifs	2	271	(55 779)	674
BAlIA	39 712	38 850	55 443	117 639
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(19 669)	(20 259)	(58 900)	(63 083)
Charges financières nettes	(5 648)	(5 513)	(15 369)	(16 298)
(Charge) recouvrement d'impôt	(805)	(8 705)	32 552	(2 050)
Bénéfice net	13 590 \$	4 373 \$	13 726 \$	36 208 \$

Le secteur PSPCP commercialise, élimine et produit de l'acide sulfurique, du dioxyde de soufre liquide, de l'hydrosulfite de sodium, du soufre élémentaire, du sulfure d'hydrogène et du bisulfite de sodium, en versions commerciale, régénérée ou ultrapure, en plus de fournir d'autres services de traitement. Ces produits sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le troisième trimestre de 2016, les produits ont diminué de 26,0 millions de dollars en regard de ceux du troisième trimestre de 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, les produits ont diminué de 41,0 millions de dollars en regard de ceux des neuf premiers mois de 2015. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, ces diminutions sont principalement imputables à la baisse des prix de vente de l'acide sulfurique et du sulfure. Depuis le début de l'exercice, ces diminutions ont été contrebalancées en partie par l'incidence favorable de l'appréciation du

dollar américain sur les produits libellés en dollars américains. Le BAIIA ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016 a augmenté de 1,1 million de dollars et a baissé de 2,6 millions de dollars, respectivement, par rapport au BAIIA ajusté des périodes correspondantes de 2015. Le BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2016 a augmenté d'environ 4,1 millions de dollars par rapport au BAIIA ajusté des neuf premiers mois de 2015 en raison de l'appréciation du dollar américain; cependant, cette augmentation a été plus que contrée par la baisse des marges relatives à l'acide sulfurique dans ce secteur au cours du premier trimestre de 2016. Pour le troisième trimestre de 2016, le bénéfice net a progressé de 9,2 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2015. Cette progression s'explique surtout par une charge d'impôt moins élevée au troisième trimestre de 2016, comparativement au troisième trimestre de 2015, en raison d'une hausse de certains passifs d'impôt différé au cours du troisième trimestre de 2015, découlant des variations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de cette période. Le bénéfice net des neuf premiers mois de 2016 a reculé de 22,5 millions de dollars, par rapport au bénéfice net de la période correspondante de 2015. Ce recul s'explique principalement par la perte sur la dépréciation d'actifs et la dépréciation d'immobilisations incorporelles enregistrées au deuxième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »).

STEPCS

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits	126 611 \$	132 328 \$	364 932 \$	358 381 \$
BAIIA ajusté	33 481	33 741	95 695	93 738
Profit (perte) sur la sortie et la dépréciation d'actifs	31	—	(4)	—
BAIIA	33 512	33 741	95 691	93 738
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(16 788)	(16 734)	(52 994)	(46 021)
Charges financières nettes	(3 268)	(2 617)	(9 161)	(7 267)
Recouvrement d'impôt	7 799	8 024	16 149	7 596
Bénéfice net	21 255 \$	22 414 \$	49 685 \$	48 046 \$

Le secteur STEPSCS produit et commercialise divers coagulants inorganiques utilisés dans le traitement des eaux, comme le sulfate d'aluminium, le chlorhydrate d'aluminium, le polychlorure d'aluminium et le sulfate de fer, ainsi qu'un certain nombre de produits chimiques spécialisés, notamment le chlorate de sodium, le nitrite de sodium, le chlorure de potassium, le pentasulfure de phosphore, ainsi que des adjuvants de vaccins et des sulfures, qui sont commercialisés essentiellement en Amérique du Nord.

Pour le troisième trimestre de 2016, les produits ont baissé de 5,7 millions de dollars par rapport à ceux de la période correspondante de 2015, principalement en raison de la baisse des volumes de certains produits dans le secteur. Pour les neuf premiers mois de 2016, les produits ont augmenté de 6,6 millions de dollars en regard des neuf premiers mois de 2015. L'augmentation des produits pour les neuf premiers mois de 2016 par rapport à ceux des neuf premiers mois de 2015 est surtout attribuable à la hausse des volumes des produits de traitement des eaux et à l'incidence favorable de l'appréciation du dollar américain en 2016 par rapport à 2015. Le BAIIA ajusté du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016 s'est contracté de 0,3 million de dollars et amélioré de 2,0 millions de dollars, comparativement

aux périodes correspondantes de 2015, respectivement. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, le bénéfice net a reculé de 1,2 million de dollars et a progressé de 1,6 million de dollars, respectivement, comparativement aux périodes correspondantes de 2015. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles au cours des neuf premiers mois de 2016 comparativement à la période correspondante de 2015 découle de la dépréciation accélérée des immobilisations corporelles de certaines installations de production, qui fabriquent des produits chimiques pour le traitement des eaux. L'accroissement des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles a été plus que compensé par un important recouvrement d'impôt, lequel découlait en grande partie de la résorption de certains passifs d'impôt différé.

Exploitation internationale

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Produits	35 234 \$	59 686 \$	133 033 \$	179 211 \$
BAIIA	953	3 227	6 263	11 448
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	(239)	(530)	(737)	(1 534)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(27)	3	(94)	(1)
Charge d'impôt	(362)	(688)	(1 583)	(2 070)
Bénéfice net	325 \$	2 012 \$	3 849 \$	7 843 \$

Le secteur de l'exploitation internationale propose des services d'élimination et de commercialisation de soufre élémentaire et d'acide sulfurique. Ces produits sont commercialisés à la clientèle à l'échelle mondiale.

Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, les produits de ce secteur ont diminué de 24,5 millions de dollars et de 46,2 millions de dollars, respectivement, par rapport aux niveaux atteints aux périodes correspondantes de 2015, en raison principalement de la diminution des volumes d'acide sulfurique et de la baisse des prix de vente de l'acide sulfurique et du soufre. Dans l'ensemble, les marchés internationaux de l'acide sulfurique étaient faibles en 2016 en regard de ceux de 2015 et, plus particulièrement, un client d'envergure s'est mis à acheter des volumes d'acide sulfurique moins élevés puisqu'il commence à produire lui-même de l'acide sulfurique. Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, le BAIIA a reculé de 2,3 millions de dollars et de 5,2 millions de dollars, respectivement, par rapport aux périodes correspondantes de 2015.

Fonctions du siège social

(en milliers de dollars)	Trimestres clos les		Périodes de neuf mois closes les	
	30 septembre 2016	30 septembre 2015	30 septembre 2016	30 septembre 2015
Coût des services	32 481 \$	7 039 \$	61 227 \$	36 871 \$
BAlIA ajusté	(32 481)	(7 039)	(61 227)	(36 871)
(Perte latente) profit de change latent	(2 518)	(13 323)	12 544	(22 930)
BAlIA	(34 999)	(20 362)	(48 683)	(59 801)
(Charges financières nettes) produits financiers nets	(17 872)	10 358	(25 284)	676
Recouvrement (charge) d'impôt	2 726	(335)	2 951	(479)
Perte nette	(50 145) \$	(10 339) \$	(71 016) \$	(59 604) \$

Le secteur des fonctions du siège social comprend les charges administratives des activités du siège social qui ne peuvent être affectées directement à un secteur d'activité, telles que la trésorerie, les finances, les technologies de l'information, les ressources humaines, les services juridiques, la gestion des risques et les fonds nécessaires à l'application de mesures de protection de l'environnement et de mesures de santé et de sécurité.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, les charges afférentes au siège social, abstraction faite des profits et pertes de change latents, des charges financières nettes et de l'impôt sur le résultat, ont augmenté de 25,4 millions de dollars et de 24,4 millions de dollars en regard du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2015, respectivement. Cette augmentation est surtout attribuable aux pertes de change réalisées de 20,3 millions de dollars constatées au cours du troisième trimestre de 2016 et au remboursement de la dette à long terme au moyen du produit du placement des débetures (se reporter à la rubrique **Faits récents**). De plus, au cours du troisième trimestre de 2015, un profit de 4,1 millions de dollars avait été réalisé sur le règlement d'un litige relatif à l'acquisition de Marsulex en 2011. L'ajustement de la juste valeur du régime incitatif à long terme (le « RILT ») au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016 a augmenté de 2,0 millions de dollars et diminué de 0,9 million de dollars comparativement aux périodes correspondantes de 2015, respectivement.

Les remarques concernant la charge au titre du RILT portent sur les RILT 2014-2016, 2015-2017 et 2016-2018. Les paiements au titre de ces régimes sont à verser au début de 2017, de 2018 et de 2019, respectivement. Les attributions comportent un élément lié au rendement et un élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions. L'élément lié au rendement pour les attributions au titre des RILT 2014-2016 et 2015-2017 est fondé sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts pour la période de rendement de trois ans du régime, sur la croissance du BAlIA ajusté et sur le rendement total réalisé pour les porteurs de parts de Chemtrade par rapport au rendement total de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié au rendement des attributions au titre du RILT 2016-2018 est semblable à celui des attributions au titre des RILT 2014-2016 et 2015-2017, si ce n'est que le rendement total pour les porteurs de parts de Chemtrade est évalué en fonction de l'indice de dividendes S&P/TSX et non de l'indice plafonné de l'industrie S&P/TSX. L'élément lié aux droits à la valeur d'actions assujetties à des restrictions des attributions au titre du RILT découle d'un régime d'actions fictives et donne droit à un paiement en trésorerie à la clôture de la période de rendement. En raison de la nature de ces calculs, il est difficile de prévoir le montant de la charge au titre du RILT qui sera constaté pour toute période donnée, puisqu'il est fondé sur un modèle d'évaluation qui prend en compte plusieurs variables.

Chemtrade a effectué une opération de couverture, selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont à présent comptabilisés au montant net dans les autres éléments du résultat global. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, un profit de change de 18,1 millions de dollars et de 33,1 millions de dollars, respectivement, a été comptabilisé dans les autres éléments du résultat global lors de la réévaluation de la dette libellée en dollars américains, comparativement à une perte de change de 14,1 millions de dollars et de 28,5 millions de dollars comptabilisés pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015, respectivement.

Au cours du troisième trimestre de 2016, les charges financières nettes ont augmenté de 28,2 millions de dollars par rapport au troisième trimestre de 2015 par suite de l'ajustement de la juste valeur des débetures. Pour le troisième trimestre de 2016, une perte de 7,7 millions de dollars a été enregistrée relativement à la juste valeur des débetures comparativement à un profit de 13,6 millions de dollars au cours du troisième trimestre de 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, les charges financières nettes ont progressé de 26,0 millions de dollars par rapport à la période correspondante de 2015. Pour les neuf premiers mois de 2016, une perte de 8,7 million de dollars a été comptabilisée relativement à la juste valeur des débetures, contre un profit de 10,6 millions de dollars en 2015. De plus, au troisième trimestre de 2016, des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars ont été comptabilisés relativement à l'émission des débetures.

Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles

Le 30 juin 2016, Fibrant LLC (« Fibrant ») a annoncé publiquement son intention de mettre un terme à ses activités liées au caprolactame menées à Augusta, en Géorgie. Chemtrade exploite une installation à Augusta, qui fournit des produits d'acide sulfurique à l'installation de Fibrant. Cette dernière a annoncé qu'elle procèdera à la cessation progressive de ses activités sur une période de 16 mois.

Chemtrade a comptabilisé une perte de 55,7 millions de dollars au deuxième trimestre de 2016 relativement à la dépréciation des actifs liés à ses installations de fabrication d'acide sulfurique situées à Augusta, en Géorgie. Compte tenu de la fin des activités de Fibrant susmentionnée, les flux de trésorerie associés à ces actifs particuliers ne pouvaient plus étayer leur valeur comptable.

En outre, la fin des activités de Fibrant à Augusta a été considérée comme un indice de dépréciation de la valeur du contrat que Chemtrade a conclu avec Fibrant. Par conséquent, Chemtrade a comptabilisé une perte de valeur de 3,1 millions de dollars liée aux immobilisations incorporelles dans le secteur des PSPCP.

Ces pertes sont prises en compte dans le coût des ventes et des services à l'état du résultat global. Un recouvrement d'impôt différé de 23,3 millions de dollars a également été comptabilisé en ce qui concerne ces dépréciations.

Change

Chemtrade compte certaines filiales en exploitation qui utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. Comme Chemtrade présente son information en dollars canadiens, son bénéfice net est exposé aux fluctuations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain. Chemtrade estime à l'heure actuelle que si le dollar américain se raffermirait de 0,01 \$, sans couverture, cela aura une incidence positive sur le BAIIA ajusté et les liquidités distribuables après l'investissement de maintien de l'ordre de 1,6 million de dollars et de 0,8 million de dollars par année, respectivement, et vice versa.

En vue de gérer la volatilité des cours de change, Chemtrade a conclu avec ses principales banques plusieurs contrats de change, qui prennent la forme d'ententes selon les critères de l'International Swap and Derivatives Association (l'« ISDA »). Les contrats en vigueur au 30 septembre 2016 comprennent des contrats à terme standardisés portant sur la vente des sommes suivantes pour des périodes allant jusqu'en janvier 2017 :

Sommes (en milliers)	Cours de change moyen pondéré
1 646 \$ US	0,88 €
3 000 \$ US	1,31 \$ CA
178 \$ US	8,07 SEK
1 032 €	1,11 \$ US

Ces contrats visent à gérer le risque de change lié à certaines transactions en monnaie étrangère. Le montant du dérivé connexe est inscrit à la juste valeur à la clôture de la période et est porté aux charges payées d'avance et autres actifs ou aux fournisseurs et autres créiteurs aux états consolidés de la situation financière. La charge ou le profit hors trésorerie en résultant est inclus dans les frais de vente et charges administratives. L'incidence de cette charge ou de ce profit hors trésorerie est exclue du calcul du BAIIA ajusté et des liquidités distribuables après l'investissement de maintien. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « **Mesures non conformes aux IFRS – Flux de trésorerie** ».

Certaines des entités du secteur de l'exploitation internationale et des activités aux États-Unis de Chemtrade utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. L'investissement dans ces établissements à l'étranger libellé en dollars américains a fait l'objet d'une opération de couverture suivant laquelle les facilités de crédit de Chemtrade libellées en dollars américains servent à le couvrir. Tout profit et toute perte de change sur les emprunts libellés en dollars américains aux termes des facilités de crédit seront annulés par tout profit ou toute perte de change découlant de l'investissement dans les établissements à l'étranger libellé en dollars américains. Les profits et les pertes de change sur la somme affectée de la dette à long terme et l'investissement dans les établissements à l'étranger sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Les variations portées au cumul des autres éléments du résultat global depuis le 31 décembre 2015 résultent des variations du cours de change du dollar canadien par rapport au dollar américain entre le 31 décembre 2015 et le 30 septembre 2016.

Le cours de change utilisé pour convertir les soldes libellés en dollars américains a diminué, passant de 1,00 \$ US pour 1,38 \$ au 31 décembre 2015 à 1,00 \$ US pour 1,31 \$ au 30 septembre 2016. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « **Risques et incertitudes** » pour plus de précisions à propos du change.

Produits financiers et charges financières

Les charges financières nettes ont atteint 26,8 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, et 49,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016, contre un produit financier net de 2,2 millions de dollars et des charges financières nettes de 22,9 millions de dollars, respectivement, pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2015. Les charges financières nettes ont augmenté au troisième trimestre de 2016 par rapport à celles de la période correspondante de 2015 en raison des ajustements de la juste valeur des débetures. De plus, au troisième trimestre de 2016, des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars ont été comptabilisés relativement à l'émission des débetures.

Les charges financières nettes tiennent compte des variations de la juste valeur des débetures de Chemtrade. Pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016, la réévaluation des débetures a conduit à des pertes de 7,7 millions de dollars et de 8,7 millions de dollars, respectivement, contre des profits de 13,6 millions de dollars et de 10,6 millions de dollars pour les périodes correspondantes de 2015, respectivement.

Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,4 million de dollars et de 1,0 million de dollars, respectivement, découlant de l'amortissement des coûts de transaction liés aux emprunts de Chemtrade. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2015, Chemtrade a comptabilisé des charges de désactualisation de 0,6 million de dollars et de 1,5 million de dollars, respectivement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « **Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement** ».

Le taux d'intérêt annuel effectif moyen pondéré de la dette de premier rang était de 3,90 % au 30 septembre 2016 (3,40 % au 31 décembre 2015). Il y a lieu de se reporter à la rubrique « **Situation de trésorerie et sources de financement – Activités de financement – Instruments financiers** » pour de plus amples renseignements sur les swaps.

Impôt sur le résultat

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement et une entité intermédiaire de placement déterminée (une « EIPD ») à des fins fiscales. Le Fonds est assujéti à l'impôt au taux marginal le plus élevé visant les particuliers, soit environ 53,5 % sur la totalité du bénéfice imposable non distribué aux porteurs de parts. Le Fonds est également assujéti à l'impôt sur la totalité du bénéfice imposable, sauf les dividendes, provenant de sociétés et de filiales intermédiaires canadiennes (autres que les filiales canadiennes qui retirent certains revenus de placement) à un taux d'impôt similaire à celui des sociétés. Le bénéfice provenant de filiales non canadiennes du Fonds ne sera pas assujéti à l'impôt sur le résultat dans la mesure où il est distribué aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Chemtrade s'attend à ce que le bénéfice distribué aux porteurs de parts ne soit pas assujéti à l'impôt relatif aux EIPD, en fonction de la structure du Fonds et de celle de ses filiales.

Le bénéfice imposable distribué par le Fonds aux porteurs de parts est considéré comme un revenu imposable pour ces derniers.

Pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016, une charge d'impôt exigible en hausse de 2,4 millions de dollars et de 0,4 million de dollars, respectivement, a été enregistrée, comparativement aux périodes correspondantes de 2015. La hausse de la charge d'impôt exigible en 2016 en regard de 2015 est essentiellement le

résultat d'une augmentation du bénéfice imposable de certaines filiales. Au cours du troisième trimestre et des neuf premiers mois de 2016, des recouvrements d'impôt différé respectifs de 12,3 millions de dollars et de 55,3 millions de dollars ont été comptabilisés, contre une charge d'impôt différé de 1,1 million de dollars et un recouvrement d'impôt différé de 7,8 millions de dollars, respectivement, pour les périodes correspondantes de 2015. L'augmentation du recouvrement d'impôt différé au troisième trimestre de 2016 par rapport au troisième trimestre de 2015 s'explique essentiellement par l'augmentation de certains passifs d'impôt différé au cours du troisième trimestre de 2015 liés aux variations de la valeur du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours de cette période. L'augmentation du recouvrement d'impôt différé au cours des neuf premiers mois de 2016 par rapport aux neuf premiers mois de 2015 s'explique essentiellement par la résorption des passifs d'impôt différés liés aux actifs dépréciés dans le secteur des PSCPC au cours du deuxième trimestre de 2016 (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** ») et par la comptabilisation des différences temporaires déductibles et de la résorption de certains passifs d'impôt différé découlant de la fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien.

Le taux d'impôt effectif pour le troisième trimestre et les neuf premiers mois de 2016 diffère du taux d'impôt prévu par la loi, en raison essentiellement des pertes subies dans des pays où le taux d'impôt est supérieur, facteur contrebalancé en partie par la déduction du bénéfice imposable distribué aux porteurs de parts.

En 2014, Chemtrade a acquis un solde d'impôt exigible dans le cadre de l'acquisition de General Chemical Holding Company. Une partie de ce solde a été payée en 2015, tandis que le reste du solde est en cours d'examen par les autorités fiscales appropriées. Au cours du deuxième trimestre de 2016, une tranche de 21,3 millions de dollars du solde a cessé d'être considérée comme un passif d'impôt. Dans le cadre de la convention d'acquisition, ce solde a été reclassé dans les fournisseurs et autres créditeurs en tant que montant devant être remis au vendeur de l'entreprise, alors qu'un montant de 15,4 millions de dollars a été payé au cours du deuxième trimestre de 2016. Aucun montant n'a été comptabilisé dans l'état du résultat global relativement à cette transaction.

L'augmentation nette de 3,9 millions de dollars des actifs d'impôt différé au 30 septembre 2016 en regard du 31 décembre 2015 résulte surtout d'une augmentation des pertes en capital et de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé liés aux coûts de transaction de l'émission des débentures au cours du troisième trimestre de 2016, en partie contrebalancées par l'utilisation des pertes autres qu'en capital subies.

La baisse nette de 74,4 millions de dollars des passifs d'impôt différé au 30 septembre 2016 en regard du 31 décembre 2015 résulte essentiellement de l'effet du cours de change lié à l'affaiblissement du dollar américain par rapport au dollar canadien au cours des neuf premiers mois de 2016. Les passifs d'impôt différé ont également diminué relativement au 31 décembre 2015 en raison de la résorption de certains passifs d'impôt différé au cours du premier trimestre de 2016 découlant de la fluctuation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Au cours du deuxième trimestre de 2016, des passifs d'impôt différé se sont résorbés relativement à des actifs qui ont été dépréciés dans le secteur des PSCPC (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »).

Le Fonds ne comptabilise pas d'impôt différé à l'égard de ses différences temporaires déductibles ou de celles de ses filiales intermédiaires. Ces différences se rapportent en effet essentiellement aux participations dans les filiales directes de Chemtrade et elles devraient se résorber sans conséquence sur le plan fiscal pour le Fonds.

Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées

Le tableau suivant présente l'excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et du bénéfice net par rapport aux distributions versées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016 et pour les exercices clos les 31 décembre 2015 et 2014 :

<i>(en milliers de dollars)</i>	Trimestre clos le 30 septembre 2016	Période de neuf mois close le 30 septembre 2016	Exercice clos le 31 décembre 2015	Exercice clos le 31 décembre 2014
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	67 488 \$	103 219 \$	161 974 \$	104 296 \$
(Perte nette) bénéfice net	(14 975)	(3 756)	(47 590)	21 030
Distributions versées au cours de la période	20 724	62 166	82 640	71 394
Excédent des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation par rapport aux distributions en trésorerie versées	46 764	41 053	79 334	32 902
Insuffisance du bénéfice net par rapport aux distributions en trésorerie versées	(35 699)	(65 922)	(130 230)	(50 364)

Chemtrade tient compte du montant des flux de trésorerie provenant des activités pour établir le montant des distributions disponibles pour paiement à ses porteurs de parts. En général, Chemtrade ne considère pas les fluctuations trimestrielles du fonds de roulement, puisqu'elles tendent à être temporaires. Généralement, Chemtrade ne tient pas compte du bénéfice net pour établir le montant des distributions puisqu'il s'agit d'une mesure hors trésorerie qui ne représente pas le montant des flux de trésorerie que peut dégager Chemtrade. Cette divergence est particulièrement pertinente pour Chemtrade, qui engage des charges relativement élevées au titre des amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles, des profits et pertes de change, et des charges et recouvrements d'impôt différé.

Distributions

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 30 septembre			
29 juillet 2016	31 août 2016	0,10 \$	6 907 \$
31 août 2016	30 septembre 2016	0,10	6 909
30 septembre 2016	31 octobre 2016	0,10	6 914
	Total partiel	0,30 \$	20 730 \$
Trimestre clos le 30 juin 2016		0,30 \$	20 721 \$
Trimestre clos le 31 mars 2016		0,30 \$	20 721 \$
Total pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2016		0,90 \$	62 172 \$

Les distributions aux porteurs de parts suivantes ont été déclarées pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2015 :

Date de clôture des registres	Date de paiement	Distribution par part	Total (en milliers de dollars)
Trimestre clos le 30 septembre			
31 juillet 2015	31 août 2015	0,10 \$	6 905 \$
31 août 2015	30 septembre 2015	0,10	6 905
30 septembre 2015	31 octobre 2015	0,10	6 906
	Total partiel	0,30 \$	20 716 \$
Trimestre clos le 30 juin 2015		0,30 \$	20 697 \$
Trimestre clos le 31 mars 2015		0,30 \$	20 566 \$
Total pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2015		0,90 \$	61 979 \$

Les distributions de Chemtrade aux fins fiscales canadiennes ont été traitées comme suit en 2015 et en 2016 :

	Autres revenus	Dividendes ¹⁾	Revenu étranger ne provenant pas d'une entreprise	Total
2015	18,3 %	17,3 %	64,4 %	100 %
2016 ²⁾	18,5 %	16,2 %	65,3 %	100 %

¹⁾ Ces dividendes ne sont pas considérés comme des dividendes admissibles pour les porteurs de parts qui sont des résidents canadiens et ne sont donc pas admissibles au crédit d'impôt bonifié.

²⁾ Représente la qualification fiscale anticipée des distributions planifiées. Le traitement fiscal réel des distributions de 2016 sera déterminé d'ici le 28 février 2017.

Situation de trésorerie et sources de financement

Les distributions du Fonds aux porteurs de parts sont entièrement tirées de ses placements dans des filiales en exploitation. Les placements du Fonds sont financés par des parts de fiducie détenues par les porteurs de parts, par les facilités de crédit et par les débentures. Les flux de trésorerie de Chemtrade sont nécessaires pour financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation

Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation du troisième trimestre de 2016 se sont établies à 67,5 millions de dollars, en hausse de 0,2 million de dollars par rapport au troisième trimestre de 2015. Les entrées de trésorerie liées aux activités d'exploitation pour les neuf premiers mois de 2016 se sont établies à 103,2 millions de dollars, en hausse de 10,3 millions de dollars par rapport aux neuf premiers mois de 2015. La hausse des entrées de trésorerie pour les neuf premiers mois de 2016 en regard des neuf premiers mois de 2015 est surtout attribuable à la baisse de l'impôt payé.

Activités d'investissement

Le 16 janvier 2015, Chemtrade a réalisé l'acquisition des actifs d'exploitation de HTL. Pour obtenir de plus amples renseignements à cet égard, il y a lieu de se reporter aux états financiers consolidés de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les dépenses d'investissement se sont établies à 14,2 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, contre 13,5 millions de dollars au troisième trimestre de 2015. Ces montants comprennent 11,5 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2016 et 12,6 millions de dollars pour le troisième trimestre de 2015 au titre de l'investissement de maintien requis. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement se sont établis à 32,2 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016, contre 30,9 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2015. Ces montants comprennent 25,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016 et 24,5 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2015 au titre de l'investissement de maintien requis. Chemtrade prévoit engager des dépenses inférieures à 50,0 millions de dollars en 2016 au titre de l'investissement de maintien.

Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établies à 2,7 millions de dollars au troisième trimestre de 2016, contre 0,9 million de dollars au troisième trimestre de 2015. Les fonds affectés aux dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, se sont établies à 7,1 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2016, contre 6,4 millions de dollars pour les neuf premiers mois de 2015. Les dépenses d'investissement, compte non tenu de l'investissement de maintien, sont : i) financées d'avance, généralement dans le cadre d'une acquisition importante et du financement connexe, ii) considérées comme des dépenses qui accroissent ou améliorent la capacité d'exploitation de Chemtrade, iii) des dépenses d'investissement importantes liées à l'environnement et considérées comme non récurrentes, ou iv) des dépenses d'investissement devant être remboursées par un tiers.

Activités de financement

Au 30 septembre 2016, les facilités de crédit de Chemtrade comprennent un emprunt à terme de 426,3 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) d'une durée de cinq ans et une facilité de crédit renouvelable de 796,2 millions de dollars (607,0 millions de dollars américains).

Au cours du troisième trimestre de 2016, Chemtrade a émis un total de 143,8 millions de dollars en capital de débentures (se reporter à la rubrique **Faits récents**). Chemtrade a engagé des coûts de 6,4 millions de dollars, montant qui tient compte de la rémunération des preneurs fermes et des autres frais liés au placement. Le produit net de l'émission a été utilisé pour rembourser la dette à long terme. Le remboursement a donné lieu à une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars, qui a été comptabilisée dans les frais de vente et charges administratives de l'état du résultat global, et à la comptabilisation de coûts d'émission de titres d'emprunt de 0,7 million de dollars dans les charges financières de l'état du résultat global.

Au cours du premier trimestre de 2015, Chemtrade a modifié les modalités de ses facilités de crédit afin de reporter l'échéance. Chemtrade a engagé des coûts de 1,0 million de dollars en lien avec cette modification. Ces charges ont été différées et sont amorties à titre de charges financières dans le résultat global selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Le 16 septembre 2016, Chemtrade a modifié les conditions de ses facilités de crédit afin de réduire le montant disponible de la dette à terme de 107,0 millions de dollars et de faire augmenter d'un montant équivalent le montant disponible aux termes de la facilité de crédit renouvelable.

Au cours des troisième trimestres de 2016 et de 2015, des montants de remboursement nets de 162,4 millions de dollars et de 34,2 millions de dollars ont été versés sur la partie renouvelable des facilités de crédit, respectivement. Au cours des neuf premiers mois de 2016 et de 2015, il y a eu un montant de remboursement net de 130,5 millions de dollars et un montant d'emprunt net de 32,6 millions de dollars sur la partie renouvelable des facilités de crédit, respectivement.

Les distributions aux porteurs de parts au cours du trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2016 ont été supérieures à celles des périodes correspondantes de 2015, en raison de l'émission de parts à la conversion de débentures depuis les périodes comparatives de 2015, alors que les distributions par part sont demeurées les mêmes. Pour obtenir des renseignements supplémentaires à propos des distributions en trésorerie, il y a lieu de se reporter aux rubriques « **Mesures non conformes aux IFRS – Flux de trésorerie** » et « **Excédent des flux de trésorerie et du bénéfice net par rapport aux distributions versées** ».

Instruments financiers

En mars 2014, Chemtrade a conclu des swaps avec ses principaux banquiers pour fixer les composantes TIOL de ses taux d'intérêt sur une tranche de 325,0 millions de dollars américains de l'encours de la dette à long terme jusqu'en janvier 2019. Ces swaps ont été officiellement désignés comme des couvertures dès la date d'établissement. Toutes les variations de la juste valeur des swaps ont été comptabilisées à titre d'autres éléments du résultat global, dans les états consolidés du résultat global.

Au cours du premier trimestre de 2015, Chemtrade a effectué une opération de couverture, selon laquelle sa dette à long terme libellée en dollars américains servira à couvrir ses investissements dans les établissements à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Ainsi, tout profit ou toute perte découlant de la dette libellée en dollars américains sera contrebalancé par le profit ou la perte de change découlant des investissements dans les établissements à l'étranger. Les profits ou les pertes sur la conversion du montant désigné de la dette libellée en dollars américains et des investissements dans les établissements à l'étranger sont à présent comptabilisés au montant net dans les autres éléments du résultat global.

Soldes de trésorerie

Au 30 septembre 2016, les soldes nets de trésorerie de Chemtrade s'élevaient à 18,6 millions de dollars et le fonds de roulement s'élevait à 41,8 millions de dollars. Au 31 décembre 2015, les soldes de trésorerie s'établissaient à 8,0 millions de dollars et le fonds de roulement, à 15,5 millions de dollars. Chemtrade calcule le fonds de roulement en excluant la trésorerie, les distributions à payer, la tranche courante de la dette à long terme et les débentures. Les flux de trésorerie dégagés par Chemtrade serviront à financer les distributions en trésorerie aux porteurs de parts, les besoins de capital, les intérêts, les charges du siège social et les autres obligations juridiques.

Liquidités futures

Les liquidités futures de Chemtrade sont essentiellement tributaires des flux de trésorerie de ses filiales en exploitation. Ces flux de trésorerie serviront à financer les charges continues, y compris l'investissement de maintien, les distributions aux porteurs de parts et les engagements financiers dans le cours normal des affaires. Les flux de trésorerie sont sensibles aux variations du volume, des prix de vente et du coût des intrants, de sorte que toute variation de ces éléments peut se répercuter sur les liquidités futures. La direction est d'avis que les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation seront suffisants pour que Chemtrade puisse satisfaire à ses obligations et engagements futurs dans le cours normal de ses activités commerciales. Chemtrade dispose en outre de facilités de crédit renouvelables qui pourront servir à payer diverses charges du siège social, dont le financement des dépenses d'investissement. Il y a lieu de se reporter à la rubrique « *Sources de financement* » ci-après pour obtenir de plus amples renseignements.

Sources de financement

Au 30 septembre 2016, Chemtrade détenait des facilités de crédit s'élevant à environ 1,2 milliard de dollars (932,0 millions de dollars américains), soit un emprunt à terme de 426,3 millions de dollars (325,0 millions de dollars américains) et une facilité de crédit renouvelable de 796,2 millions de dollars (607,0 millions de dollars américains). Ces facilités de crédit échoient en octobre 2020. Au 30 septembre 2016, Chemtrade avait la totalité de son encours sur son emprunt à terme et, elle avait prélevé 26,2 millions de dollars sur sa facilité de crédit renouvelable. De plus, elle avait engagé un total de 22,0 millions de dollars de sa facilité de crédit renouvelable au titre de lettres de crédit de soutien.

Au 30 septembre 2016, Chemtrade disposait d'un emprunt à long terme de 12,7 millions de dollars relativement à ses installations de l'usine de traitement des sables bitumineux à Mildred Lake de Syncrude en Alberta. L'emprunt, qui est garanti par les actifs de l'usine, porte intérêt à un taux annuel fixe de 7,3 % et le principal est remboursable en versements mensuels jusqu'en décembre 2019.

Au 30 septembre 2016, Chemtrade avait quatre séries de débetures en cours d'une valeur nominale totale de 377,8 millions de dollars (valeur marchande de 392,0 millions de dollars) échéant à des dates allant du 31 mars 2017 au 31 août 2023.

Clauses restrictives

En date du 30 septembre 2016, Chemtrade respectait toutes les clauses restrictives de ses conventions de crédit.

Sommaire des résultats trimestriels

<i>(en millions de dollars)</i>	T3 2016	T2 2016	T1 2016	T4 2015	T3 2015	T2 2015	T1 2015	T4 2014
Produits des activités poursuivies	308,3 \$	304,2 \$	336,1 \$	335,7 \$	364,4 \$	338,8 \$	326,0 \$	313,3 \$
Coût des ventes et des services	(261,1)	(316,5)	(296,0)	(393,1)	(316,4)	(293,7)	(278,3)	(300,5)
Marge brute	47,1	(12,3)	40,1	(57,4)	48,0	45,0	47,8	12,7
Frais de vente et charges administratives								
(Perte) profit de change latent(e)	(2,5)	1,7	13,4	(3,2)	(13,3)	1,4	(11,0)	(11,9)
Charge au titre du RILT	(1,2)	(1,8)	(0,2)	(2,4)	0,8	(2,2)	(2,6)	(3,1)
Autres	(40,9)	(22,4)	(24,8)	(21,3)	(17,6)	(20,9)	(23,1)	(10,7)
Total des frais de vente et charges administratives	(44,6)	(22,5)	(11,6)	(26,9)	(30,1)	(21,7)	(36,7)	(25,7)
Bénéfice (perte) d'exploitation	2,5	(34,9)	28,5	(84,3)	17,9	23,4	11,1	(13,0)
Charges financières nettes								
Évaluation à la valeur du marché des débetures	(7,7)	(3,3)	2,3	0,6	13,6	5,3	(8,4)	4,5
Coûts d'extinction de la dette	(0,7)	—	—	—	—	—	—	(0,4)
Autres	(18,4)	(11,0)	(11,1)	(11,4)	(11,4)	(10,8)	(11,3)	(13,9)
Total des produits financiers nets	(26,8)	(14,3)	(8,8)	(10,8)	2,2	(5,5)	(19,7)	(9,8)
Recouvrement d'impôt	9,4	31,6	9,2	15,0	(1,7)	5,1	(0,4)	12,7
(Perte nette) bénéfice net	(15,0) \$	(17,6) \$	28,8 \$	(80,1) \$	18,5 \$	23,0 \$	(9,0) \$	(10,1) \$

En général, le caractère saisonnier des activités a peu d'incidences sur les résultats financiers. Certains des principaux éléments ayant eu une répercussion importante sur les résultats financiers des huit derniers trimestres sont décrits ci-après.

Produits et marge brute

Depuis le premier trimestre de 2015, les résultats tiennent compte de l'incidence positive de l'appréciation du dollar américain par rapport au dollar canadien. La marge brute s'est resserrée au quatrième trimestre de 2014 par suite de l'amortissement de certaines immobilisations incorporelles acquises dans le cadre de l'acquisition de General Chemical dont la durée d'utilité était d'environ un an. La marge brute s'est également amenuisée au cours du quatrième trimestre de 2015 en raison d'une perte de valeur de 88,7 millions de dollars enregistrée relativement au goodwill et de la dépréciation de certains actifs s'élevant à 7,4 millions de dollars. La marge brute s'est repliée au deuxième trimestre de 2016 en raison d'une dépréciation de 55,7 millions de dollars de certains actifs et d'une dépréciation de 3,1 millions de dollars d'immobilisations incorporelles (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »).

Frais de vente et charges administratives

En 2014, les frais de vente et charges administratives comprennent tout profit de change latent ou toute perte de change latente découlant de la conversion des emprunts libellés en dollars américains prélevés sur une partie des facilités de crédit. Le montant comptabilisé pour tout trimestre est fonction des variations du taux de change du dollar américain du trimestre considéré. De plus, Chemtrade compte des filiales non canadiennes en exploitation qui utilisent le dollar américain comme monnaie fonctionnelle. Tout profit ou toute perte découlant de la conversion des actifs et des passifs de ces filiales étrangères est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global. Depuis le premier trimestre de 2015, les emprunts de Chemtrade libellés en dollars américains servent à couvrir son investissement dans des filiales à l'étranger dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain. Par conséquent, les emprunts libellés en dollars américains qui ont été convertis sont à présent comptabilisés dans les autres éléments du résultat global.

Par ailleurs, les frais de vente et charges administratives tiennent compte de la variation de la juste valeur de l'obligation de Chemtrade au titre du RILT. Le montant de la charge comptabilisé pour tout trimestre est fonction de la variation des différents paramètres utilisés pour évaluer la juste valeur de l'obligation.

Au cours du quatrième trimestre de 2014, des profits sur règlement de 10,2 millions de dollars découlant de modifications apportées à certains régimes d'avantages postérieurs à l'emploi de Chemtrade sont venus réduire le montant des autres frais de vente et charges administratives. La diminution des charges au troisième trimestre de 2015 s'explique par l'ajout d'un profit de 4,1 millions de dollars réalisé sur le règlement d'un litige relatif à l'acquisition de Marsulex en 2011. Au cours du troisième trimestre de 2016, une perte de change réalisée de 20,3 millions de dollars découlant du remboursement sur l'emprunt à terme au moyen du produit du placement des débentures sont venus augmenter le montant des autres frais de vente et charges administratives (se reporter à la rubrique **Faits récents**).

Charges financières nettes

Les charges financières nettes tiennent compte des variations de la juste valeur des débentures de Chemtrade. Le montant relatif aux ajustements de la juste valeur des débentures comptabilisé pour un trimestre donné présente des variations qui sont fonction de la valeur de marché des débentures à la clôture de la période. La composante principale du poste « Autres charges financières nettes » représente les intérêts découlant des facilités de crédit et débentures de Chemtrade.

Le quatrième trimestre de 2014 et le troisième trimestre de 2016 comprennent des coûts d'extinction de la dette associés au remboursement des facilités de crédit. Le troisième trimestre de 2016 tient compte des coûts de transaction de 6,4 millions de dollars de liés à l'émission des débentures.

Impôt sur le résultat

Le recouvrement d'impôt a été élevé aux quatrième trimestres de 2014 et 2015 et au troisième trimestre de 2016 en raison essentiellement de l'augmentation des pertes nettes enregistrées au cours de ces trimestres. Le recouvrement d'impôt a été élevé au premier trimestre de 2016 surtout en raison de la résorption de certains passifs d'impôt différé attribuable à la variation du dollar américain par rapport au dollar canadien. Le recouvrement d'impôt a été élevé au deuxième trimestre de 2016 principalement par suite de la résorption de certains passifs d'impôt différé liés à la dépréciation d'actifs (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »).

Titres en circulation de Chemtrade

Au 9 novembre 2016 et au 30 septembre 2016, les parts et les titres ordinaires convertibles en parts émis et en circulation étaient les suivants :

	9 novembre 2016		30 septembre 2016	
	Titres convertibles	Parts	Titres convertibles	Parts
Parts ordinaires en circulation		69 164 786		69 136 411
Débentures à 6,0 % ¹⁾	27 485	1 717 813	27 939	1 746 188
Débentures à 5,75 % ²⁾	79 637	3 981 850	79 637	3 981 850
Débentures à 5,25 % ³⁾	126 500	4 517 857	126 500	4 517 857
Débentures à 5,00 % ⁴⁾	143 750	5 784 708	143 750	5 784 708
Parts en circulation et pouvant être émises à la conversion des débentures		85 167 014		85 167 014

¹⁾ Convertibles au prix de 16,00 \$ par part.

²⁾ Convertibles au prix de 20,00 \$ par part.

³⁾ Convertibles au prix de 28,00 \$ par part.

⁴⁾ Convertibles au prix de 24,85 \$ par part.

Obligations contractuelles

Les données relatives aux obligations contractuelles au 30 septembre 2016 figurent ci-après :

Obligations contractuelles (en milliers de dollars)	Total	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans
Dettes à long terme	465 220 \$	3 588 \$	8 009 \$	453 623 \$	— \$
Débentures	377 826	27 939	79 637	126 500	143 750
Contrats de location simple	99 413	24 970	46 166	19 655	8 622
Intérêts sur la dette à long terme	70 778	18 082	35 346	17 350	—
Intérêts sur les débentures	92 401	19 246	33 382	25 997	13 776
Total des obligations contractuelles	1 105 638 \$	93 825 \$	202 540 \$	643 125 \$	166 148 \$

Risques et incertitudes

Chemtrade exploite une entreprise diversifiée qui offre des produits chimiques industriels et des services à des clients en Amérique du Nord et dans le monde entier. Chemtrade est l'un des plus importants fournisseurs en Amérique du Nord d'acide sulfurique, de coagulants inorganiques utilisés pour le traitement des eaux, de dioxyde de soufre liquide, de nitrate de sodium, d'hydrosulfite de sodium et de pentasulfure de phosphore. Chemtrade est également un chef de file en matière de services de transformation de l'acide usé ainsi que l'un des principaux fournisseurs régionaux de soufre, de chlorate de sodium, de chlorure de potassium et d'oxyde de zinc. En outre, Chemtrade offre des services industriels comme le traitement du sulfure d'hydrogène et des flux de déchets industriels et autres sous-produits. Chemtrade est exposé à divers risques liés à ses activités. Ces risques comprennent notamment une réduction générale de la demande de ses produits, la perte d'une partie de sa clientèle, l'interruption de l'approvisionnement de produits ou de matières premières, les fluctuations des prix des produits vendus ou des matières premières achetées,

ou les deux, la capacité de l'industrie, l'intégration des acquisitions ainsi que les risques d'exploitation, les risques liés au transport et les risques découlant du fait des produits associés à la nature de ses activités. Chemtrade importe des matières premières et des produits clés d'outre-mer et est donc exposé aux risques additionnels liés à l'activité de sourçage. Chemtrade recourt considérablement au système ferroviaire pour le transport de matières en Amérique du Nord. Certains emplacements sont desservis par un seul transporteur, de sorte qu'une interruption de service ou des changements apportés à l'environnement réglementaire du transport pourraient avoir une incidence défavorable importante sur ses résultats. De plus, Chemtrade vend une importante proportion de ses principaux produits à des clients d'envergure. Bien qu'un grand nombre de ces clients soient liés par des contrats, le renouvellement de ces contrats n'est pas garanti. Compte tenu du caractère international de ses activités, Chemtrade est exposé à des risques de change se rapportant au paiement de dividendes et d'autres opérations par ses filiales à l'étranger. Pour une analyse plus poussée des risques de Chemtrade, il y a lieu de se reporter à la rubrique FACTEURS DE RISQUE de la plus récente notice annuelle.

Chemtrade gère les risques associés à sa clientèle et aux prix de vente en cherchant à obtenir une protection contractuelle atténuant ces risques. Chemtrade vise également à différencier ses produits et ses services auprès de ses clients afin d'atténuer les fluctuations des prix et met à profit son envergure pour négocier des contrats avantageux relatifs aux matières premières.

Le conseil des fiduciaires de Chemtrade passe régulièrement en revue un cadre indiquant les principaux risques liés aux activités de Chemtrade, et veille à l'instauration de systèmes appropriés pour gérer ces risques. Le comité d'audit passe en revue les principaux risques opérationnels et financiers, les systèmes en place pour suivre ces risques et les stratégies instaurées en vue de gérer ces risques. En outre, Chemtrade maintient un régime étendu d'assurances qui inclut la responsabilité civile générale et la protection contre les risques environnementaux.

Un certain nombre de risques qui font appel à des informations complémentaires sont détaillés dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il ne s'est produit aucun changement important dans les activités de Chemtrade qui nécessite une mise à jour de l'analyse de ces risques, exception faite de ce qui est énoncé ci-après.

Le 30 juin 2016, Fibrant a annoncé publiquement son intention de mettre un terme à ses activités liées au caprolactame menées à Augusta, en Géorgie. Chemtrade exploite une installation à Augusta, qui fournit des produits d'acide sulfurique à l'installation de Fibrant. Cette dernière a annoncé qu'elle procédera à la cessation progressive de ses activités sur une période de 16 mois (se reporter à la rubrique « **Perte sur la dépréciation d'actifs et dépréciation d'immobilisations incorporelles** »).

Conformément à la rubrique « Lien de dépendance avec les clients et renouvellement de contrats », décrite dans notre rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2015, le 18 juillet 2016, Canfor Pulp L.P. (« Canfor ») a fourni à Chemtrade l'avis de résiliation de deux ans requis aux termes de l'entente en cours visant le chlorate de sodium et de l'entente de services à long terme, qui viennent tous deux à échéance le 28 août 2018. L'installation de chlorate de sodium de Chemtrade situé à Prince George, en Colombie-Britannique, dessert trois usines de pâte détenues par Canfor, dont deux sont connectées par pipeline. Même si un avis de résiliation constitue une étape normale dans la négociation de contrats à long terme, les parties en sont au tout début des étapes de négociation et Chemtrade est incapable d'en prévoir le résultat.

Jugements critiques et sources d'incertitude relatives aux estimations

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables et la présentation des montants au titre des actifs, des passifs, des produits et des charges. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont passées en revue régulièrement. Toute révision des estimations comptables est constatée dans la période au cours de laquelle les estimations sont révisées ainsi que dans les périodes futures touchées par ces révisions.

Principales sources d'incertitude relatives aux estimations

Des informations détaillées sur les hypothèses et les incertitudes relatives aux estimations qui présentent un risque important d'entraîner un ajustement significatif au cours du prochain exercice sont fournies dans le rapport de gestion de l'exercice clos le 31 décembre 2015. Il ne s'est produit aucun changement important dans les activités de Chemtrade qui nécessite une mise à jour de l'analyse de ces sources d'incertitude relative aux estimations.

Normes IFRS et interprétations n'ayant pas encore été adoptées

Pour obtenir des renseignements concernant les normes IFRS et interprétations n'ayant pas encore été adoptées, il y a lieu de se reporter à la note 3 p) des états financiers consolidés audités de Chemtrade pour l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de la présentation de l'information financière

Chemtrade maintient un ensemble de contrôles et de procédures de communication de l'information visant à assurer que l'information à fournir dans les rapports que doit déposer publiquement le Fonds est enregistrée, traitée, condensée et présentée dans les délais prévus et que cette information est accumulée et communiquée de façon appropriée à la direction de Chemtrade, y compris au chef de la direction et au chef des finances, de manière à permettre la prise de décisions en temps opportun concernant la communication de l'information. Le chef de la direction et le chef des finances ont évalué les contrôles et procédures de communication de l'information de Chemtrade au 30 septembre 2016 au moyen de la prise de renseignements et d'un examen.

Chemtrade maintient également un système de contrôle interne à l'égard de l'information financière, conçu sous la supervision du chef de la direction et du chef des finances de Chemtrade et visant à fournir l'assurance raisonnable que l'information est fiable et que les états financiers devant faire l'objet d'une publication ont été préparés conformément aux IFRS.

La direction de Chemtrade, y compris le chef de la direction et le chef des finances, est responsable de l'établissement et du maintien d'un contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière et de l'évaluation de l'efficacité du contrôle interne. La direction a évalué l'efficacité du contrôle interne de Chemtrade à l'égard de l'information financière en date du 30 septembre 2016 à l'aide des critères énoncés par le Committee of Sponsoring Organizations (« COSO ») de la Treadway Commission (2013). Aucune modification apportée à la conception du contrôle interne à l'égard de l'information financière qui a eu lieu au cours du trimestre clos le 30 septembre 2016 n'a eu, ou n'est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur ce contrôle interne à l'égard de l'information financière.

Perspectives

Nous demeurons convaincus que, du fait de notre portefeuille d'entreprises, de notre modèle de gestion et de notre solide bilan, nous serons en mesure de maintenir aisément la durabilité de nos distributions et d'accroître notre souplesse financière en comprimant les niveaux d'endettement.

Renseignements supplémentaires

Des renseignements supplémentaires sur Chemtrade, notamment la notice annuelle, peuvent être consultés sur SEDAR à www.sedar.com.

Le 10 novembre 2016